

DEPARTEMENT

Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	7
de votants	8

OBJET

2023-17
Marché contrôle des bornes incendie

Convocation établie le 29/08/2023

Transmise à la Préfecture le 12/09/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Guy FURDIN ; Arnaud MELINE ; Valérie LHUILLIER ; Olivier KUBLER ; Philippe PIERRAT ; Paulette CLEMENT

Étaient absents et excusés : David RICHARD ; Gilles JONCHERAY.

Pouvoir : David RICHARD à Paulette CLEMENT

Le marché pour le contrôle des poteaux incendie sur l'ensemble du territoire, négocié par la Comcom arrive à échéance.

Pour rappel, la compétence incendie reste communale, mais afin de faire bénéficier de tarifs réduits, la CCSGC lance un marché pour les communes qui le souhaitent.

A la suite de l'adhésion des communes intéressées, la collectivité va lancer un appel d'offres qui s'achèvera le 31 décembre 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la signature de la convention avec la Com.Com.

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 12 septembre 2023
Le Maire, Dominique MATHEY

